



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
L'Esplanade Laurier
4th floor, East Tower
140 O'Connor Street
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet LTDLC Building Envelope Replacement	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN448-203118/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20203118	Date 2020-07-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-174-78860	
File No. - N° de dossier fe174.EN448-203118	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-08-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bismonte, Tatiana	Buyer Id - Id de l'acheteur fe174
Telephone No. - N° de téléphone (819) 664-3528 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Phase 1

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN448-203118/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

A) QUESTIONS ET RÉPONSES

Les questions et réponses suivantes font suite à des demandes de renseignements reçues concernant la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie intégrante des documents contractuels.

Numéro	Question(s)	Réponse(s)
9	Prévoyez-vous organiser une visite des lieux?	Une visite des lieux facultative peut être organisée pour les proposants qui participeront à la phase 2. La méthode, l'heure et la date restent à déterminer et seront communiquées au moment opportun, le cas échéant.
10	Doit-on inclure un spécialiste en environnement (décontamination) dans l'équipe ?	Non, PSPC engage un consultant en environnement séparément. Voir PD6.3 de l'annexe G - énoncé de projet.
11	À la section 3.2.3. dans la section Renseignements qui devraient être fournis pour chacun des principaux membres du personnel, item no.4 : Description des rôles et des responsabilités exercés dans le cadre de projets antérieurs (...). Est-ce ces projets doivent obligatoirement être ceux présentés dans les sections 3.2.1 et 3.2.2?	Non, les projets soumis pour le personnel clé identifié en 3.2.3 n'ont pas besoin d'être les mêmes projets soumis en 3.2.1 ou 3.2.2.
12	Est-il autorisé de combiner plus d'une discipline dans les réalisations de projets de la section 3.2.2 (ex. : mécanique et électricité) ou TPSGC préfère-t-il que chaque discipline soit présentée séparément?	Le proposant peut présenter les mêmes projets pour plusieurs disciplines. Cependant, le proposant devrait clairement démontrer l'expérience de chacun des sous-expert-conseil conformément à la section 3.2.2 de l'annexe F - Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP).
13	Devons-nous inclure à la proposition de la Phase 1 notre Attestation de sécurité d'entreprise?	Annexe E – Renseignements concernant l'exigence en matière de sécurité, peut être soumise à l'un ou l'autre phase de la DP. L'exigence de sécurité doit être satisfaite avant l'attribution du contrat, conformément à IP 6- Exigence relatives à la sécurité.

Phase 1

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN448-203118/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

14	Pour répondre convenablement à la section 3.1.1 de la Demande de proposition pour la Phase 1, considérez-vous que l'Annexe A suffit ou devons-nous joindre d'autres documents?	Une confirmation écrite de l'autorisation du proposant à fournir des services d'architecture, y compris dans son personnel un architecte agréé ou admissible à l'agrément, certifié et/ou autorisé à dispenser les services professionnels requis dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales en vigueur au Québec, suffira.
15	À l'Annexe B, il est demandé pour les coentreprises de soumettre pour chacune des parties le formulaire Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168). Or, seulement une des deux parties de notre consortium possède un effectif de plus de 100 employés au Canada. Sur ledit formulaire, il est clairement indiqué dans la section « Certification » que l'organisation complétant le formulaire doit avoir un « effectif d'au moins 100 employés permanents à plein temps et permanents à temps partiel au Canada ». Prière de clarifier.	Si le soumissionnaire est une coentreprise, chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'attestation Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi.
16	Puisque la majorité des soumissionnaires localisés au Québec suivent les vacances proposées par la Commission de la construction du Québec (2 dernières de juillet) et que ce mandat requiert une étude approfondie pré-soumission ainsi que plusieurs rencontres entre l'expert-conseil et les sous-experts-conseils, seriez-vous en mesure d'accorder une extension de 2 semaines afin de permettre à ces soumissionnaire de vous offrir la meilleure offre possible et de leur laisser suffisamment de temps pour bien comprendre la portée du mandat et pour formuler leurs questions?	Nous n'envisageons pas de prolongation pour le moment.
17	Les proposants doivent-ils soumettre les propositions des phases 1 et 2 avant la date limite actuelle du 20 août?	Seulement les propositions pour la Phase 1 doivent être soumises avant la date de clôture actuelle.
18	Les proposants doivent-ils assumer que la phase 1 constitue la proposition technique et que la phase 2 constitue la proposition de prix?	Les instructions sur les propositions des phases 1 et 2 se trouvent dans IP1 - Introduction et Annexe F - Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP).

Phase 1

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN448-203118/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

19	Quel est l'échéancier prévu pour la décision de TPSGC de reclasser la sélection des proposants retenus pour la partie 1 de la DP ?	Cette information n'est pas disponible pour le moment.
20	Quel est le calendrier prévu pour la publication de la partie 2 du présent appel d'offres et l'attribution du marché ?	Cette information n'est pas disponible pour le moment.
21	Calendrier - L'appel d'offres prévoit une durée de 11 mois pour la conception et de 5 ans pour l'administration de la construction. Dans l'hypothèse d'une attribution en 2020, la conception sera achevée en 2021, suivie de la construction de 2022 à 2027. Veuillez fournir des précisions sur le calendrier global du projet, si vous en avez.	Il s'agit d'estimations et elles sont soumises à l'achèvement de la demande de propositions et à la conception. Dans le cas d'une attribution avant la fin octobre 2020, la conception commencerait le 1er novembre 2020 et se poursuivrait jusqu'au 30 septembre 2021. Une période d'appel d'offres d'environ trois mois, avec un début de construction fin 2021 ou janvier 2022.
22	Étendue des travaux - Veuillez confirmer que le remplacement de l'enveloppe se limite au remplacement de la façade extérieure (c'est-à-dire les fenêtres, le mur rideau, les panneaux préfabriqués) et des services touchés par ces travaux (c'est-à-dire les éléments mécaniques et électriques, et les finitions intérieures), et qu'il ne comprend pas les toits, les soffites, les clôtures des penthouses.	Les toits des bâtiments ne sont pas inclus sauf s'ils font partie de la refonte des nouvelles entrées ou, dans le cas des liaisons piétonnes, s'ils font partie intégrante du remplacement de l'enveloppe des liaisons. Les soffites devront être conçus et traités pour les liens piétonniers, les nouvelles entrées ou lorsque l'enveloppe extérieure affecte les zones de soffite. Les clôtures des penthouse ou leurs toits ne sont pas inclus.

FIN DE LA MODIFICATION